formation continue Unil EPFL

Description de la microcertification obtenue dans le cadre de la formation continue "Investigation et analyse d'appareils mobiles"

Le présent document, associé au plan d'études figurant en annexe, complète le "Règlement cadre pour la délivrance d'une microcertification dans le cadre d'un programme de formation continue" du 22.10.2024, et précise les modalités applicables au programme mentionné en titre.

Public cible

Cette formation s'adresse aux membres des corps de police et d'autres organismes étatiques liés à la sécurité (armée, services de renseignement, justice, douanes, gardes-frontière, services administratifs communaux, cantonaux et fédéraux), aux membres de services d'investigation, de sécurité informatique, antifraudes, d'audit et de compliance des entreprises privées ou d'organisations internationales ou non-gouvernementales.

La formation continue "Investigation de supports numériques" est recommandée avant de suivre ce programme.

Objectifs et compétences acquises

Les objectifs, en termes de compétences à acquérir, sont les suivants :

- Acquérir des compétences avancées d'analyse et d'interprétation des données stockées dans les appareils mobiles iOS et Android,
- Comprendre le fonctionnement des principaux moteurs de bases de données et structures de données et utiliser des requêtes simples pour analyser manuellement les données,
- Être capable d'analyser des applications mobiles non supportées par les logiciels commerciaux d'analyse,
- Savoir utiliser des outils open source et les améliorer en concevant des modules permettant d'analyser et de présenter les données,
- Construire et renforcer son réseau spécialisé.

Modalités d'évaluation des compétences acquises

a) Type d'examen et déroulement de l'examen : examen oral d'une durée de 20 minutes (présentation d'une démarche d'analyse d'une application mobile), organisé le dernier jour de la formation. Les conditions précises de cette évaluation (types de présentation, barème, etc.) feront l'objet d'une information détaillée donnée au début du cours.

b) Évaluation attestée par l'appréciation « acquis/non acquis ».

c) Conditions de réussite : obtenir l'appréciation « acquis ».

d) En cas d'obtention d'une appréciation « non acquis », l'évaluation est échouée. Le.la participant·e bénéficie d'une seconde tentative qui sera organisé 4 semaines après l'annonce

de l'échec. La seconde tentative sera organisée sous la même forme dont les modalités seront précisées en même temps que l'annonce de la date précise de l'examen. Un nouvel échec entraîne l'élimination définitive.

e) Le 0 (zéro) est réservé pour une absence non justifiée à l'évaluation et pour les cas de plagiat, de fraude ou de tentative de fraude. Toute absence non justifiée ou tout plagiat de faible gravité tel que défini dans la Directive 3.15 de la Direction de l'UNIL, entraîne l'échec à l'évaluation. Le.la participant·e bénéficie alors d'une seconde et ultime tentative.

f) Il y a échec définitif si la seconde tentative est insuffisante (si l'appréciation est « non acquis ») ou si le·la participant·e ne se présente pas à l'examen à la date annoncée, ainsi que dans les situations relevant de l'article 12 du règlement cadre susmentionné.

Obtention de la microcertification

A l'issue de la formation continue "Investigation et analyse d'appareils mobiles", une microcertification est délivrée si les deux conditions suivantes sont satisfaites et sous réserve des situations prévues à l'article 12 du règlement cadre susmentionné :

a) Avoir participé à au moins 80% de la formation (attesté par les listes de présences)

b) Avoir réussi l'évaluation des compétences acquises dans le cadre du programme telle que décrite ci-dessus.

Niveau de la formation dans le cadre européen de qualification (EQF)

Niveau EQF : 7

Plan d'études : **Microcertification**

Microcertification "Investigation et analyse d'appareils mobiles"

Titre de l'enseignement et responsable	Nbre de jours enseignement	Enseignement [Heures] 1j=7h	Nbre de jours/heures enseignement à distance (Synchrone/Asynchrone)	Enseignement [Heures] 1j=8h	Travail personnel [heures]	Mode d'évaluation	Crédits ECTS acquis
Investigation et analyse d'appareils mobiles *- responsables : Prof. Thomas Souvignet et Johann Polewczyk*	3	21	2	16	60	Projet + Oral	4

Date : 21.11.24